

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : [cathydesjardins](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1b805d3fd4f054fbd37208fe>

Date d'obtention : 2024-05-07 13:35:11



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Si cela provient d'un jeune de l'établissement, toujours se référer à la trousse sexto. Par contre si le parent cherche à ce que les démarches soient complétées à l'insu de son enfant ou pour son enfant, le référer aux services policiers. Advenant le cas échéant, que le jeune vienne lui même rencontrer l'intervenant car il en a discuté avec son parent, la trousse sexto s'applique aussitot.

1. Il faut éviter de consulter les images, dans le respect de l'intégrité des adolescents;
2. Uniformiser les interventions (professionnelles et structurées) ;
3. Augmenter l'efficacité et la rapidité des interventions;
4. Procurer plus d'assurance aux utilisateurs de celle-ci;
5. Supporter l'intervenant lors des rencontres avec les adolescents et les parents;
6. Coordonner les actions des différents partenaires.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La trousse sexto est toujours mise en avant plan dans la majorité des situations. La grille permet alors d'évaluer la gravité et les intervenants qui devront être rajouter dans la démarche. Il faut utiliser une posture professionnelle alliant gentillesse et fermeté, faite d'encouragement et de compréhension envers l'élève afin de le rassurer dans ses démarches.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il y a une non collaboration tant de la part de la victime, car les informations ont été rapporté par une tierce personne. Il y a également lorsque la personne qui a propagé les images, refuse de collaborer. Ce sont des situations qui demandent d'être vigilant et consciencieux, afin de ne pas altérer les procédures.

Il est certain qu'il faut accueillir les situations sans juger, en sachant que les élèves sont en apprentissage et qu'ils sont sujet à commettre des erreurs. Il faut mettre de côté ses propres valeurs et agir de façon neutre et objective. Ce qui n'est pas toujours très évident à faire.



 cadre21.org 

Au coeur de votre stratégie #DevProf